



Vélorution Périgourdine
Maison des Associations
12 cours Fénélon
24000 Périgueux
contact@velorution-perigourdine.fr

Monsieur le Préfet de la Dordogne

Périgueux, le 19 avril 2020

Monsieur le Préfet,

Vous avez demandé aux Maires compétents de **fermer totalement la Voie verte** de Périgueux, pour les quinze jours des vacances de Pâques. Forts de notre objet social de « *promouvoir l'usage de la bicyclette comme moyen de locomotion dans la ville de Périgueux et son agglomération* », **nous protestons vigoureusement contre cette mesure.**

Pour mémoire, la Voie verte est déjà fermée à la promenade depuis le 20 mars. L'interdiction totale a donc pour effet **d'interdire son usage aux trajets qui y restaient permis**, à pied ou à vélo : aller travailler (activités essentielles à la Nation), faire ses courses (première nécessité), besoins médicaux.

Cette interdiction viserait à résoudre la question des flâneurs persistant à utiliser la Voie verte. Nous ne voyons pas en quoi s'en prendre aux cyclistes résoudrait le problème : **envisagerait-on d'interdire le boulevard Montaigne aux voitures parce que s'y trouvent des flâneurs ?**

Au demeurant, cette mesure va repousser les cyclistes sur d'autres itinéraires. Si la circulation automobile y est, certes, moins dense qu'à l'accoutumée, **les limitations de vitesse n'y sont plus guère respectées**. Cette situation engendre un danger pour les cyclistes. A nouveau, personne ne penserait à interdire la circulation dans les rues pour résoudre le problème des vitesses excessives !

En tout état de cause, je tiens à souligner le problème du **franchissement de l'Isle, les passerelles étant désormais fermées**. C'est une question primordiale pour les personnes qui ne disposent pas de véhicule motorisé. Par exemple, et dans une zone urbaine particulièrement dense, 4 kilomètres séparent le pont des Barris du pont de la Feuilleraie :

- Comment fait, pour aller travailler, l'aide-soignante de l'EHPAD Barnabé qui habite La Brègère ? l'hôte de caisse de Aldi Trélissac qui vient des Mondoux ?
- Quelle solution pour l'habitant des Maurilloux devant faire une prise de sang à St Georges ?

Je remarque, par ailleurs, que le vélo est d'ores-et-déjà identifié comme un levier majeur du déconfinement, car **répondant parfaitement aux nécessités de distanciation sociale**. Quel dommage d'en décourager l'usage en ce moment !

Dans ces conditions, je vous saurais gré de bien vouloir demander aux Maires concernés **un retrait des arrêtés de fermeture** et, à tout le moins, **la réouverture des passerelles** (Barnabé et Izards en particulier).

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre vélorutionnaire considération !

Le Président,
Laurent PICHOT